

Des aides financières

La Ville apporte son soutien aux écoles de musique par une politique volontariste axée sur la diversité des publics. À ce titre, un dispositif prévoit des aides financières.

Aides financières de la Ville pour la pratique musicale dans une école de musique

Pour qui ?

Les personnes domiciliées à Strasbourg dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 750.

Quels montants ?

- 250 € pour un quotient de 0 à 350
 - 210 € pour un quotient de 351 à 550
 - 190 € pour un quotient de 551 à 750
 - 150 € pour un quotient de 751 à 900
- Cette aide ne peut pas dépasser 90% des frais d'écologie.

Exemple: Pour un cours d'éveil musical à 150 € l'année avec un quotient familial à 500:

- Aide de 210 € dans la limite de 90% des frais d'inscription soit une aide de 135 €
- L'élève paiera donc 15€ pour l'année (150 € - 135 €)

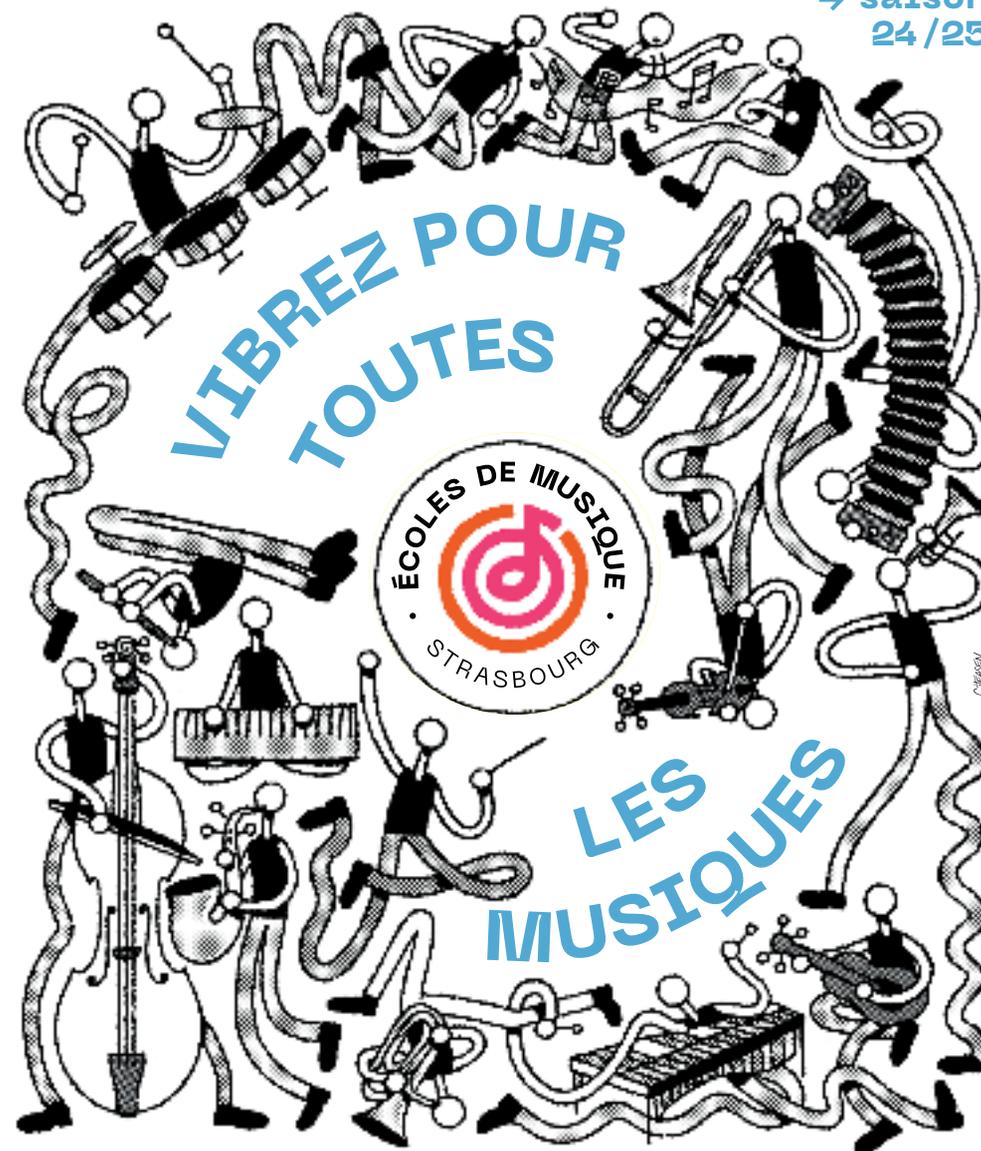
Quelles modalités pratiques ?

Pour bénéficier de l'aide financière, l'élève renseigne un formulaire de demande auprès de l'école de musique au moment de l'inscription en présentant une attestation de quotient familial. L'élève ne paiera que la part qui restera à sa charge.

Renseignements auprès de votre école de musique.
Formulaire de demande d'aide financière sur

www.strasbourg.eu/ecoles-de-musique

→ saison
24 / 25



CULTURE 

De 3 mois à 99 ans,
17 écoles près de chez vous !

[www.strasbourg.eu/
ecoles-de-musique](http://www.strasbourg.eu/ecoles-de-musique)

Les écoles de musique à Strasbourg

La pratique musicale en amateur à Strasbourg est riche d'un réseau de 17 écoles de musique associatives réparties dans différents quartiers de la ville. La musique est enseignée au sein de ce réseau par environ 200 professeurs à plus de 3 700 élèves. La qualité de l'enseignement artistique, la diversité de l'offre et la proximité des équipements (une école quasiment dans chaque quartier) font de ce réseau un véritable atout pour la ville.

Centre-ville

- **ADEMISC**
Association pour le Développement de l'École de Musique Strasbourg Centre
- **SAINT THOMAS**
École de musique Saint Thomas
- **CSC FOSSE DES 13**
École de musique du centre socio-culturel du Fossé des 13
- **LE PELICAN MUSICIEN**

Bourse – Esplanade Krutenau – Conseil des XV

- **CMK**
Centre Musical de la Krutenau
- **CSC ARES**
École de musique du centre socio-culturel de l'Esplanade

Neudorf – Port du Rhin

- **CSC NEUDORF**
École de musique du centre socio-culturel de Neudorf

Neuhof

- **CSC NEUHOF**
École de musique du centre social et culturel du Neuhof
- **NEUHOF-STOCKFELD**
Association musicale et culturelle de Neuhof-Stockfeld

Meinau

- **PÔLE SUD**
École de musique de Pôle Sud

Elsau

- **CSC ELSAU**
École de musique du centre social et culturel de l'Elsau

Koenigshoffen Montagne Verte

- **CSC KOENIGSHOFFEN**
École de musique du centre socio-culturel de Koenigshoffen Camille Clauss
- **CSC MONTAGNE VERTE**
École de musique du centre socio-culturel de la Montagne Verte

Cronenbourg – Hautepierre Poteries

- **AMC CRONENBOURG**
Association Musicale et Culturelle de Cronenbourg
- **CSC HAUTEPIERRE**
École de musique du centre social et culturel de Hautepierre Le Galet

Robertsau – Wacken

- **CEMC ROBERTSAU**
Centre d'Éducation Musicale et Culturel de la Robertsau
- **HARMONIE CAECILIA**
École de musique de l'Orchestre d'harmonie de la Robertsau

Renseignements auprès de votre école de musique.

Formulaire de demande d'aide financière sur www.strasbourg.eu/ecoles-de-musique

Des projets inter-écoles

Le réseau des écoles de musique permet aux élèves et professeurs de s'inscrire et de participer à des projets d'envergure. Ces dynamiques collectives sont ouvertes à des personnes extérieures aux écoles de musique en réglant des frais d'inscription (*enseignements complémentaires auprès des écoles référentes*).

Les orchestres partagés des écoles de musique et du conservatoire



→ L'orchestre symphonique DELIUS

Créé en 2019 sous l'impulsion de l'école de musique St Thomas en partenariat avec le conservatoire

- ↳ **Direction:** Charlotte LIENHARD
- ↳ **Accès:** tout-e instrumentiste de niveau 2^e cycle minimum
- ↳ **Répétitions:** les mercredis hors vacances scolaires de 20h15 à 21h45
- ↳ **Lieu:** Cité de la musique et de la danse
- ↳ **Contact / renseignements:** école de musique St Thomas – direction@em-st-thomas.fr

→ L'orchestre partagé JUNIOR

Créé en 2022, à l'instar de DELIUS, l'orchestre partagé JUNIOR a pour ambition de rassembler les enfants et les jeunes des écoles de musique et du conservatoire, de donner à entendre un répertoire diversifié et de qualité, qui, pédagogiquement soit adapté aux musiciens participants.

- ↳ **Direction:** Etienne FERRER
- ↳ **Accès:** tout-e instrumentiste âgé-e de 8 à 15 ans ayant une pratique musicale d'au moins 2 ans
- ↳ **Répétitions:** les mercredis hors vacances scolaires de 13h30 à 14h30 et 4 samedis ou dimanches / an
- ↳ **Lieu:** Cité de la musique et de la danse
- ↳ **Contact / renseignements:** école de musique St Thomas – direction@em-st-thomas.fr

L'ensemble Giacomo Puccini

Créé en 2021, ce chœur mixte adulte se compose de choristes de tous horizons qui répètent dans une ambiance conviviale, chaleureuse et néanmoins exigeante.

- ↳ **Direction:** Dominique Sourisse
- ↳ **Accès:** ouvert à tous-tes: pas de niveau requis
- ↳ **Répétitions:** les lundis de 19h30 à 21h30 et une fois par mois samedi ou dimanche
- ↳ **Lieu:** école de musique St Thomas
- ↳ **Contact / renseignements:** centre musical de la Krutenau – info@cmk-strasbourg.fr

